

AR PREFECTURE

016-200054047-20190923-2019_09_23_08-DE
Reçu le 30/09/2019

- Conseil Départemental Fonds de concours Mairie : 7 300.00 €
- LEADER : 111 869.70 €
- Autofinancement : 89 170.30 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. Le Maire à solliciter cette aide financière auprès du programme LEADER,
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 24 septembre 2019



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

